SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

Avertissements

L'emploi du masculin dans ce document est uniquement destiné à en faciliter la lisibilité. Il est bien entendu qu'il recouvre des termes génériques convenant aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

Dans le présent rapport d'activité, est mise en exergue (en fond gris), dans une partie des textes, une conclusion un peu plus personnelle du signataire de l'article. Souhaits, espoirs, coups de gueule sont ainsi placés en évidence par rapport aux éléments plus conventionnels du document.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

Table des matières

1. Bilan de la présidence

2. Revue du SER: Educateur

2.1 Rapport de la rédactrice en chef
2.2 Comité de rédaction
2.3 Rapport administratif

3. Prises de position – Communications – Informations

3.1 Site internet
3.2 Communiqués de presse
3.3 Contributions, interventions
3.4 Consultations

4. Rapport du secrétaire général

5. Action du SER

5.1 CoSER
5.2 Secrétariat général
5.3 Groupe «Gestion»
5.4 Manifestations
5.4.a Congrès
5.4.b Assises romandes de l'éducation
5.4.c Semaine romande de la lecture
5.4.d Journée «Enseignement spécialisé»
5.5 Fondation CPA
5.6 Commissions permanentes
5.6.a Commission pédagogique SER
5.6.b Commission AAM
5.6.c Commission ES
5.7 Archives

6. Implication au plan romand

6.1 CIIP
6.1.a Rencontres SER - CIIP
6.1.b COPED
6.1.c IRDP
6.1.d COMETE

6.1.e CRE
6.1.f COMEVAL
6.1.g COPAR
6.1.h CMF et Groupe de liaison
6.1.i Commission CIIP-FORDIF
6.2 Autres implications
6.2.a FAPERT
6.2.b CROTCES
6.2.c AIDEP
6.2.d CADRE
6.2.e CAHR
6.2.f Associations d'étudiants HEP et IUFE

7. Implication au plan national

7.1 CDIP
7.1.a Plénière CDIP
7.1.b Kosta HarmoS
7.1.c Reconversion dans l'enseignement
7.1.d Projet «Transition»
7.1.e Profils d'exigences professionnelles
7.2 Autres implications
7.2.a Comité directeur LCH
7.2.b Journée suisse de l'Education
7.2.c Ebenrain et Intergroupe parlementaire
7.2.d SSPES
7.2.e EDD (FED – FEE)
7.2.f Ecoles à Berne

8. Implication au plan international

8.1 IE
8.2 CSEE
8.3 CSFEF
8.4 Syndicats francophones
8.4.a AEFO
8.4.b CSQ
8.4.c SNUipp
8.4.d UNSA-éducation

9. Partenaires commerciaux

10. Sigles

11. Rendez-vous importants

1. Bilan de la présidence

Georges Pasquier

La profession de l'espoir

L'esprit de défaite qui guette le monde contemporain n'épargne pas notre profession. Les difficultés abondent et les enseignants n'ont certes pas pour habitude de les éviter ni de manquer de courage, mais à l'accumulation des problèmes s'ajoute une absence d'horizon et de perspectives. HarmoS, le PER, la volonté d'intégration, bien des objectifs sont admis, proclamés, officialisés, mais toujours dans une logique administrative, managériale, technique. Et tout cela sur les épaules des enseignants en leur demandant, la plupart du temps, de ne rien changer à l'existant, à ce qui a fait ses preuves, de bien respecter les instructions réglementaires, les indications orales, explicites ou non, qui sont autant d'injonctions paradoxales.

Comment un vrai professionnel peut-il s'épanouir quand on ne le reconnaît plus comme tel et qu'il doit fonctionner dans une école à la chaîne, où sa responsabilité n'est invoquée qu'en cas de faute professionnelle ou d'écart à une norme pas toujours énoncée? Comment la pratique d'un métier difficile peut-elle se développer sans projet collectif, sans utopie, dans une politique d'applicationnisme toujours croissante, avec une logique paperassière de contrôle indirect, sans fin et surtout vide de bon sens? Comment l'enseignant peut-il avoir foi dans une Institution qui professe les plus beaux discours d'éducation, de formation, de développement des individus, d'humanisme, d'intégration, d'inclusion, de respect mutuel, de compétences artistiques… mais qui est organisée comme une fabrique de cigarettes, avec une répartition du travail cloisonnée, réglementée et dépersonnalisée?

«J'aimerais trouver les mots pour dire à quel point m'afflige la désespérance contemporaine. Elle est un gaz toxique que nous respirons chaque jour sans réfléchir.»[1]

Ce gaz toxique envahit les écoles plus souvent qu'à son tour et asphyxie une profession qui travaille pour l'avenir et qui travaille avec l'avenir.

Sans espoir, sans perspectives, sans enthousiasme, sans utopie, le métier n'est pas vivable.

Il est urgent que l'on comprenne que la profession n'est pas en perdition, elle est en mutation. Il est urgent que l'on se rappelle que personne ne peut gérer mieux le métier

d'enseignant que les enseignantes et les enseignants. Il est urgent que l'on admette que le travail ne peut qu'être un travail d'équipe, réinventé chaque jour. Il est urgent que l'on se rende compte que sans espoir on est sans vie et qu'un enseignant sans vie est un mauvais enseignant.

Le corps professionnel doit avoir du muscle et du sang qui coule dans ses veines. Pour un corps professionnel sain, il faut une association professionnelle active et entreprenante. Et celle-ci doit s'attaquer au grand problème qui nous plombe tous: l'organisation du travail scolaire. Il faut arrêter de bricoler et d'ajouter les contraintes aux contraintes. Une école organisée par et pour les enseignants, pour les élèves doit l'emporter sur la reconduction systématique du modèle existant. Pour paraphraser J.-C. Guillebaud[1]: «Une autre école est possible».

Pour assumer de vraies responsabilités, l'enseignant a besoin qu'on les lui reconnaisse, qu'on lui fasse confiance, qu'on lui «lâche les baskets». Pour travailler en équipe, les professionnels ont besoin d'autonomie, de confiance, de parts de risque. Le métier est hypercomplexe; le réglementer, c'est l'appauvrir et fermer tout horizon et tout espoir.

Les enseignants ont besoin de confiance, d'autonomie, de collaboration, de reconnaissance, d'espérance. Ils exercent la profession de l'espoir.

«L'espérance n'implique ni aveuglement, ni sotte crédulité. Elle est lucide, mais têtue (...) L'espérance a partie liée avec cet infatigable recommencement du matin. Elle vise l'avenir, mais se vit aujourd'hui, les yeux ouverts. Avec passion !»[1]

G. Pasquier

[1] Une autre vie est possible, Jean-Claude Guillebaud, L'iconoclaste 2012

2. Revue du SER: Educateur

Nicole Rohrbach

2.1 Rapport de la rédactrice en chef *(N. Rohrbach)*

L'Educateur a pris en 2012 les marques d'un nouveau rythme avec une parution désormais mensuelle. Un rythme auquel s'est adaptée sans difficulté l'équipe des collaborateurs réguliers, toujours fidèles au poste tant pour la partie syndicale – assumée par les rédacteurs cantonaux des associations du SER – que pour les dossiers (voir point 2.2) et la partie magazine. Cette dernière a accueilli ponctuellement une nouvelle rubrique, *Le SER donne la parole aux étudiants*, où de futurs enseignants partagent leurs réflexions sur leur formation et leurs motivations pour la profession vers laquelle ils s'engagent. Et depuis la dernière rentrée scolaire, une enseignante jurassienne, Karine Mertenat, partie pour une année au Canada dans le cadre d'un échange de poste avec une enseignante québécoise, raconte dans chaque numéro son aventure à nos lectrices et lecteurs.

La suppression de deux numéros sur l'année a augmenté un problème récurrent depuis quelques années déjà pour l'Educateur: le manque de place pour recevoir, en plus des chroniques habituelles, des articles envoyés spontanément. Non seulement le nombre annuel de pages a diminué – deux fois 64 pages en moins – mais le volume publicitaire est resté stable. Une situation pour une part réjouissante, qui démontre que, malgré la morosité du marché publicitaire, notre revue et son lectorat gardent toute leur attractivité pour les annonceurs, mais qui limite encore le nombre de pages rédactionnelles alors que les propositions de contributions, axées par exemple sur la recherche en pédagogie, sur l'échange de bonnes pratiques et sur des réflexions professionnelles, sont en augmentation. Pour parvenir à faire paraître ces articles, l'Educateur a souvent dû demander à leurs auteurs de condenser leurs textes en «versions courtes», les «versions longues» trouvant une place sur notre site internet. Un usage qui, sans doute, se développera avec l'arrivée de notre nouveau site.

2.2 Comité de rédaction *(N. Rohrbach)*

Toujours composé de Simone Forster, Etiennette Vellas, Nicolas Perrin, José Ticon et Christian Yerly, le comité de rédaction de l'Educateur s'est retrouvé en moyenne une fois tous les deux mois. Chacun-e a, à son tour, pris la responsabilité d'un dossier pour couvrir des thèmes variés: *L'appui: à déléguer ou cœur du métier?, L'éducation sexuelle: pourquoi, comment?, Refusons la violence ordinaire!, L'école face aux cyberdangers, Mathématiques: nombres d'expériences, Le poison de l'homophobie, Sensibilisation, prévention, éducation... à: y'a qu'à?*
Le dossier annonçant les Assises romandes de l'Education, *Ecole fourre-tout ou école pour tous – le prix de l'intégration*, a été préparé par le président du SER, tandis que le numéro spécial, dédié au 100e anniversaire de l'Institut Rousseau et sorti en même temps que l'Educateur 2/2012, a été concocté par des représentants de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève.
A l'heure où s'écrivent ces lignes se préparent encore pour cette année un dossier traitant de l'enseignement de l'anglais et un autre consacré à l'autonomie des établissements scolaires, thème qui sera l'objet, fin janvier à l'Université de Genève, du 2e Colloque international sur l'innovation en éducation et formation.

Le comité de rédaction

Jean-Marc Haller

L'ensemble de ces tâches est mené principalement par Véronique Jacquier Darbellay, aidée régulièrement par Nicole Trinchero, notamment pour le site. Nous les remercions toutes deux pour la qualité de leur travail et pour leur engagement.

2.3 Rapport administratif *(J.-M. Haller)*

L'administration de l'Educateur couvre plusieurs aspects, dont la gestion des abonnements, les relations avec l'imprimerie, la comptabilité, la publicité, le site internet.

C'est un travail régulier consistant notamment en:

La gestion des abonnements (9'955 abonnés)
- mettre à jour les adresses des adhérents du SER, abonnés à l'Educateur;
- coordonner cette gestion avec les associations cantonales;
- gérer les abonnés externes au SER, adresses et factures;
- gérer les demandes et informations des abonnés.

Les relations avec l'imprimerie
- pour chaque numéro, l'envoi des adresses de tous les abonnés;
- la gestion des encarts, à l'exception de ceux, publicitaires, traités directement par l'imprimeur;
- la gestion des commandes spéciales.

La comptabilité
- l'enregistrement du paiement des abonnements externes;
- la gestion de ces abonnements (facturation, rappels, etc.);
- l'imputation des charges et recettes dans les comptes.

La publicité
- la recherche de nouveaux abonnés et de nouveaux débouchés pour la vente au numéro de l'Educateur;
- la présence d'un stand Educateur lors de certaines manifestations (Journée pédagogique vaudoise, Assises romandes);
- l'offre aux membres de la CROTCES et de l'AIDEP de s'abonner à titre personnel à un prix spécial;
- la collaboration avec Payot Libraire SA qui a conduit à une tentative de vente de la revue dans ses magasins.

Le site
- la mise à jour du site et l'insertion de certaines rubriques au fur et à mesure des parutions;
- l'annonce des offres spéciales (cinéma);
- la mise à disposition de textes dans leur version intégrale.

3.1 Site internet *(J.-M. Haller)*

La conception, la mise au point et la gestion du nouveau site internet a occupé l'ensemble du personnel du SER et de l'Educateur, ainsi que les spécialistes de l'entreprise mandatée, tout au long de l'année. Chaque module a été testé «en vrai» par les secrétaires et/ou les permanents, parfois par le CoSER, les délégués et les participants aux manifestations du SER. Cette manière de réaliser le site, partie après partie, et de vérifier les fonctionnalités à l'interne du SER a participé à la lenteur de sa réalisation.
Le nouveau site du SER et de l'Educateur se décompose en quatre modules principaux:
– *La partie publique* comparable, au niveau du contenu, au précédent site.
– *La partie réservée aux membres et/ou aux abonnés de l'Educateur* qui donne accès à des informations privilégiées et/ou des avantages.
– *La partie réservée aux personnes qui s'engagent au sein du SER*. Chaque groupe de travail ou commission a un module qui lui est consacré et, à terme, que les présidents pourront gérer directement. Le module *Assemblée des délégués* en est un exemple.
– *La partie réservée au secrétariat général* comprenant plusieurs modules. Celui de la gestion des adresses regroupe l'ensemble des 12'000 adresses gérées par le SER et l'Educateur. Cette base de données est aussi la base du système qui permet aux personnes autorisées d'accéder à la partie du site qui les concerne.
De plus, un module *Défraiements*, relié à la fois au gestionnaire d'adresses et aux modules des commissions et groupes de travail, permet de calculer en fin de semestre les sommes dues à chacune des personnes et de leur envoyer automatiquement le décompte individuel des frais remboursés.
En outre, des «sous-sites», avec des adresses spécifiques ont été créés pour les manifestations organisées par le SER. Ainsi, il est possible de visiter: www.assises-education.ch et www.semaineromandedelalecture.ch.
En temps voulu, le site de la Journée romande de l'enseignement spécialisé ou celui du Congrès sera développé.

Les potentialités de ce site sont importantes. Il est possible en effet de concevoir que les Associations cantonales puissent constituer leur propre gestionnaire d'adresses dans celui du SER. Concrètement, cela signifierait par exemple que, lorsqu'une adresse est modifiée, elle l'est en même temps pour le SER, l'Educateur et l'Association cantonale... Et, un jour peut-être, les quelque 10000 membres/ abonnés modifieront eux-mêmes leur profil!

3.2 Communiqués de presse *(N. Trinchero)*

Seuls deux communiqués de presse ont été rédigés depuis le précédent rapport d'activité. Il s'agit de:
– La propagande UDC et l'école (18.10.2011)
Le SER déplore la vulgarité et la violence de langage de la campagne UDC en vue des élections fédérales, en particulier le slogan «Pour que vos enfants ne soient pas les seuls Suisses en classe».
– Votation sur l'enseignement de la musique (20.09.2012)
Par ce communiqué, le SER se réjouit du soutien dont bénéficie le contre-projet constitutionnel sur la formation musicale et considère que sa plus large acceptation sera un signe de l'importance que l'école doit accorder aux domaines artistiques et créatifs. La faîtière romande rappelle que la musique, comme les autres branches artistiques, sont constitutives d'un développement harmonieux de l'individu.

Les contacts avec les médias ont pourtant été importants, notamment au travers de la conférence de presse organisée juste avant la rentrée scolaire 2012, le 14 août, à Lausanne. Il y a surtout été question de l'enseignement des langues, avec la demande expresse à la CIIP de mettre sur pied des Etats généraux. Les problèmes liés à la pénurie et à la formation des enseignants, à l'intégration des élèves en difficulté et au Plan d'études romand (moyens d'enseignement et information) ont aussi été abordés.
Les textes intégraux sont disponibles sur le site du SER: www.le-ser.ch

3.3 Contributions, interventions *(G. Pasquier)*

Les responsables du SER et les présidents cantonaux sont souvent appelés à intervenir dans des colloques, congrès, tables rondes, assemblées, sans compter les médias, tant écrits qu'audiovisuels ou internet… L'occasion, chaque fois, de rendre visible le travail du SER et de faire partager sa réflexion et sa conception de l'école.
C'est avec satisfaction que l'on a pu constater de la part des médias une écoute plus attentive vis-à-vis de l'école et de ses difficultés, un abord plus curieux et moins immédiatement critique que par le passé des problèmes de la profession enseignante et un intérêt manifeste croissant

des médias locaux à notre égard et à celui de l'éducation.
Faits particulièrement marquants de cette année, la présence du président du SER parmi les orateurs du Forum des 100 de l'Hebdo et la conférence de presse de rentrée qui a bénéficié d'un large écho médiatique.
A noter également la poursuite de la collaboration LCH – SER vis-à-vis des médias par-dessus le rideau de röstis.

3.4 Consultations *(N. Trinchero)*

La faîtière romande a répondu aux consultations suivantes:
– Besoin accru d'enseignants – Mesures préconisées par la CDIP dans le domaine de la reconnaissance des diplômes
Le SER a relevé que les dangers avérés de pénurie doivent être combattus au travers d'une revalorisation forte du statut des professionnels, d'une amélioration de leurs conditions de travail et, par conséquent, de l'attractivité du métier.
Il a rappelé son refus d'une formation des enseignants des deux premiers cycles limitée à 3 ans, ainsi que de toute catégorisation des diplômes qui pourrait en découler.
– Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle
En rappelant qu'il représente essentiellement les enseignants de l'école obligatoire et ne couvre que très partiellement le secteur professionnel, le SER a salué le travail effectué pour l'élaboration de ce plan cadre et l'adhésion qu'il semble remporter.
Il a souligné que la formation professionnelle comme accès privilégié aux HES est, dans le système éducatif suisse, un modèle de réussite qu'il faut préserver et renforcer, avec des transitions ultérieures aux Universités, aux Ecoles polytechniques et aux HEP à développer.
– Plan d'études romand pour l'anglais couvrant les 7e à 11e années scolaires
Tout en ayant relevé l'adéquation entre le texte proposé par le groupe de travail chargé de sa rédaction et le mandat reçu, le SER a déploré le degré de non applicabilité du PER en ce qui concerne les langues, en rappelant que celles-ci ne constituent pas une matière scolaire comme les autres.
La faîtière romande a souligné une fois encore sa détermination à remettre en question ce concept de l'enseignement des langues et à œuvrer pour une école apte à relever les défis qui sont les siens.

4. Rapport du secrétaire général
La fonction de secrétaire général comporte deux facettes, la responsabilité de l'administration du SER et les engagements sur mandat du CoSER et de son président.

Administration du SER
Principalement, il s'agit de la responsabilité de la gestion des finances du SER et de la logistique du travail du secrétariat général.
Les finances du SER et de l'Educateur sont aujourd'hui stabilisées, des efforts d'économie se poursuivent et des recherches ponctuelles de nouvelles ressources financières sont explorées (cf. 2.3 et 9). Citons notamment le nouveau contrat de leasing du photocopieur qui devrait permettre d'économiser au minimum CHF 2000.– par année, ceci depuis le 1er octobre.
Le suivi de la création du nouveau site du SER et de l'Educateur a été, durant l'année 2012, une tâche particulière importante.

Engagements sur mandat
Le secrétaire général participe aux séances du CoSER dont il rédige les procès-verbaux et il représente le SER ou participe à différentes commissions, groupes de travail et rencontres, seul ou avec le président. Il s'agit:
– du Groupe de pilotage des Assises;
– de la Commission CIIP-FORDIF;
– des rencontres SER-CROTCES et SER-AIDEP;
– des rencontres SER-Délégués des associations d'étudiants des HEP;
– de la Conférence plénière CDIP;
– de la rencontre SER-COHEP;
– du suivi des projets CDIP-Confédération «Reconversion dans l'enseignement» et «Transition secondaire I et II»;
– des relations avec LCH;
– du Groupe de pilotage LCH-SER de la Journée suisse de l'Education;
– d'Ebenrain;
– du Comité Ecoles à Berne.

Durant l'année 2012, il faut mentionner encore deux enquêtes qui ont abouti à un rapport et à un tableau comparatif, l'une sur le temps scolaire des élèves en Suisse romande, l'autre concernant l'application de la RPT Confédération-Cantons et la mise en œuvre de l'Accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée.
Il y a aussi eu des rencontres avec le Comité de la SPG et celui de l'AMCOFF, le suivi de l'application de la Convention SER-CPA et la participation au 2e Sommet mondial co-organisé par l'OCDE et l'IE sur l'avenir de la profession enseignante (cf. article Educateur 5/2012).
Le bilan qu'on peut tirer de ces multiples engagements est que la responsabilité de l'administration du SER a souffert d'un manque de régularité due aux périodes où la disponibilité au bureau était insuffisante. Cela devra être corrigé à l'avenir.

J.-M. Haller

5. Action du SER

5.1 CoSER *(G. Pasquier)*

Si la qualité des rencontres et du travail du CoSER ne s'est pas démentie cette année, sa tâche s'est avérée beaucoup plus difficile en raison des indispensables débats à mener suite à la demande de la SPV et à la remise en cause de son appartenance au SER. Les analyses à effectuer dans ce cadre, de même que les nécessaires discussions pour présenter aux Associations cantonales et à l'AD les rapports les plus pertinents possibles et un certain nombre de choix à faire sur l'utilité et le fonctionnement du SER ont alourdi le travail du CoSER et monopolisé son énergie.

La situation, souvent critique dans les cantons, liée à l'introduction du PER, à des changements de lois cantonales, aux problèmes de pénurie, aux difficultés des caisses de pension, à la surcharge administrative… a rendu plus complexes et plus tendus le partage des inquiétudes, l'entraide et la recherche de solutions intercantonales.

Le nouveau fonctionnement de la CIIP et les sujets de tension, toujours plus nombreux au niveau national, n'ont pas contribué à éclaircir l'horizon.

Réuni à 12 reprises cette année, le CoSER a abattu, en plus de la gestion des problèmes internes cités plus haut, un important travail sur un nombre considérable de dossiers.

Des moyens d'enseignement aux autres sujets marquants comme la Journée suisse de l'Education, la formation des enseignants et le projet UDC, le fonctionnement de la CIIP, le temps de travail scolaire, la mise en place du PER, l'évaluation des standards, les commissions internes, l'intégration, le monitoring des établissements et, bien évidemment, l'enseignement des langues, le CoSER n'a pas chômé.

Une part extrêmement conséquente de son temps et de ses efforts a été consacrée au partage des soucis et des dossiers cantonaux. Ce moment très important de chaque séance du CoSER tend à gagner en amplitude et à déboucher parfois sur des analyses intercantonales des mêmes problèmes, quand ce n'est pas sur une prise de position romande ou sur une clarification commune utile à chacune des Associations.

La concrétisation toujours plus grande de l'harmonisation, la mise en œuvre du PER font que les comparaisons intercantonales sont de plus en plus utiles aux Associations cantonales. Le besoin de positions du SER auxquelles se référer tend aussi à s'accroître.

Une partie du temps et de l'énergie du CoSER a été mobilisée pour faire suite à la démarche de la SPV. Travail sans doute utile mais astreignant, dont le CoSER espère qu'il débouchera sur une amélioration durable de l'image du SER et de la confiance à lui accorder et dont il a besoin.

Parmi les moments forts de cette année pour le CoSER et sa cohésion, on peut compter l'AD du 28 avril, le Forum des 100 de l'Hebdo qui a consacré la réflexion menée par le CoSER au travers du Livre blanc et la conférence de presse de la rentrée qui a bénéficié d'une belle couverture médiatique.
La deuxième partie de l'exercice, moins centrée sur les analyses internes, a permis au CoSER de s'investir un peu plus dans la prospective et l'avancement des dossiers chauds.

5.2 Secrétariat général *(J.-M. Haller)*

Au cœur de l'activité du SER et de sa revue Educateur, le secrétariat général gère de nombreuses tâches, très diverses, qui vont de la réception du courrier et la gestion des appels téléphoniques à la mise en forme et l'envoi de nombreux rapports et courriers (150 lettres individuelles ou collectives durant l'année), ainsi qu'à la gestion comptable et administrative de l'association.
A cela s'ajoute la rédaction des procès-verbaux des comités et groupes dans lesquels sont engagés le président et/ou le secrétaire général, sans oublier les relations avec les médias pour lesquelles des documents sont préparés et envoyés.
En outre, le secrétariat général s'occupe de la logistique des manifestations organisées par le SER. Pour l'année 2012, cela concerne les deux AD et la 6e édition des Assises romandes de l'Education.
En plus de ce travail «ordinaire», le secrétariat général s'est occupé de deux dossiers particuliers durant toute l'année:
– la création et de la gestion des différents modules du nouveau site du SER et de l'Educateur, ainsi que des sous-sites des Assises et de la Semaine romande de la lecture.
– la mise en forme et la diffusion des rapports du président et du secrétaire général concernant la démarche initiée par le Comité de la SPV, rapports qui seront présentés à l'AD du 1er décembre.

Nicole Trinchero et
Véronique Jacquier Darbellay

Nicole Trinchero gère ou est impliquée dans l'ensemble de ces différentes tâches. Qu'elle soit ici remerciée pour son engagement et le suivi attentif des dossiers. Les remerciements vont aussi à Véronique Jacquier Darbellay qui participe à ces tâches régulièrement, notamment par la mise en comptes des dépenses et recettes du SER.

Didier Jacquier

5.3 Groupe «Gestion» *(D. Jacquier)*

Le groupe Gestion du CoSER (CoGes), composé de Gaétan Emonet, Laurent Vité et Didier Jacquier, s'est réuni à trois reprises durant l'année écoulée. Dans ces séances, le fonctionnement du SER est régulièrement analysé et des propositions à l'intention du CoSER sont élaborées en collaboration avec le secrétaire général.
En plus de l'examen des comptes et des propositions faites au SG pour leur présentation devant l'AD, les dernières séances ont plus particulièrement été consacrées aux questions posées par la SPV sur le fonctionnement de la faîtière romande des associations d'enseignants.
L'investissement du SER dans les instances internationales, le soutien financier à des actions pédagogiques hors des frontières, l'organisation des manifestations nationales et romandes et l'analyse des pourcentages d'activité des permanents du SER ont constitué l'essentiel des débats. Le secrétaire général a ensuite été chargé de confronter les mesures envisagées aux réalités financières avant de les soumettre au CoSER pour décision.

5.4 Manifestations

5.4.a Congrès *(G. Pasquier)*

Le projet de faire de ce 42e Congrès du 3 décembre 2011 un «événement d'importance couronnant les réflexions menées dans les cantons sur le Livre blanc» (cf. Rapport d'activité 2011) n'a absolument pas abouti.
Les paramètres de ce «ratage» vont de la déception générée par certains intervenants à une mauvaise organisation des débats, à une estimation trop optimiste du degré d'appropriation du *Livre blanc*, à une participation déficiente, à une logique de «capture» des délégués pas forcément motivante…
A quoi s'ajoute le constat d'une lente dégradation de la participation et de l'importance des congrès ces 25 dernières années. Si la formule telle que décrite dans les statuts du SER a fait ses preuves par le passé, elle n'est plus du tout adaptée aujourd'hui.

Ce bilan très négatif a poussé le Comité central de la SPV à interroger jusqu'à la raison d'être d'une faîtière romande et au sens de son appartenance à celle-ci. Face à cette remise en question, le CoSER renvoie aux décisions de l'AD du 1er décembre 2012 tout projet de nouveau congrès.

Le 3 décembre 2011 a été une journée très contrastée. Si la matinée était lourde de la déception partagée par tous face au ratage du Congrès, l'après-midi a vu se dérouler une Assemblée des délégués plutôt prometteuse, enthousiaste du vote de la nouvelle version du Code de déontologie, par exemple.

5.4.b Assises romandes de l'éducation *(J.-M. Haller)*

La 6e édition des Assises du samedi 22 septembre a rencontré un franc succès.
Sous le titre *Ecole fourre-tout ou école pour tous? – Le prix de l'intégration*, 260 participants ont écouté 7 intervenants, qui ont apporté des réflexions, des bilans ou des témoignages de réalités régionales et d'établissements.
Pierre-André Doudin, professeur UNIL/HEP, a présenté un état des lieux de l'intégration. Michel Bader, psychiatre et pédopsychiatre, a abordé les relations et la place des enseignants et des médecins face aux enfants différents.
Samuel Rohrbach a présenté les positions des enseignants jurassiens.
Monique Capt et Raphy Darbellay ont témoigné de ce qui se passe dans leurs établissements respectifs, à Lausanne et à Martigny.
Des extraits du film *Notre école* et une interview de sa réalisatrice Miruna Coca-Cozma ont admirablement bien introduit le débat conduit par Laurent Bonnard.

Le Groupe de pilotage de ces Assises doit trouver le moyen d'augmenter la participation des "autres publics" en suscitant leur intérêt. Sinon, la question doit être posée de savoir s'il est possible d'intéresser le grand public aux questions d'éducation.
Le SER attend aussi de la FAPERT des explications sur l'absence des parents à cette Journée, malgré le prix attractif (identique à celui des adhérents) proposé jusqu'à présent.

Les particularités de cette 6e édition

Un nouveau site www.assises-education.ch avec un accès réservé aux participants permet de poursuivre les échanges au-delà de la Journée même.
L'inscription par le biais du site uniquement n'a suscité qu'une seule réaction négative. Elle a simplifié et amélioré le travail du secrétariat général du SER.
Le choix du Groupe de pilotage des Assises d'intercaler témoignages de la réalité du «terrain» et apports plus théoriques a été apprécié.
L'organisation du débat a permis aux participants de rédiger commentaires et questions à l'intention des orateurs sur des «post-it». Leur contenu sera disponible sur le site par la suite.
Le public est constitué, dans son immense majorité, d'enseignants et de professionnels de l'éducation, dont les 2/3 sont membres d'une association cantonale du SER.
La participation de parents, députés, étudiants reste faible.

5.4.c Semaine romande de la lecture *(J. Marti /P. Piantini)*

Le thème de la 8e édition de la SRL, «Un temps pour lire…», voulait offrir aux élèves l'opportunité d'un temps de lire diversifié et intense, le plus souvent possible en classe, et rappeler ainsi qu'il ne suffit pas d'apprendre à lire, il faut lire pour apprendre tout en respectant les objectifs demandés par le PER.
Le score de 383 914 minutes de lecture a été atteint par les élèves de Romandie qui se sont donné la peine de venir ajouter leur temps de lecture au compteur créé à cette intention.
Le bilan de l'édition 2011 n'est peut-être pas très concluant quant aux retours reçus. Mais faut-il vraiment s'en inquiéter?

Le Groupe de pilotage (Gpil.) est intimement convaincu, en se fondant sur les retours spontanés des collègues, que de très nombreuses activités de lecture sont organisées pendant la semaine, mais aussi durant toute l'année scolaire.
Les enseignants n'ont pas pour habitude de se mettre en avant, ils font souvent preuve d'une grande humilité, pensant que ce qu'ils font est normal ou que les activités réalisées ne méritent pas d'être publiées sur le site!
Toutefois, l'ancrage de la semaine de la lecture est bien établi. Pour preuve, chaque année, la date et le titre nous sont demandés dans le courant du printemps déjà.
Cette année le groupe innove en proposant comme thème de la SRL: *«ECLATS DE LIRE!... Des traces pour mieux saisir...»,* comme chaque lecteur est potentiellement un «braconneur» dans ses lectures.
Ainsi, le Gpil. cherche à valoriser une lecture fragmentée, une lecture partagée avec le «tiens, écoute ça!».
Le thème de cette année offre la possibilité de conjuguer le développement de la lecture en y joignant l'écriture, «la lecture écrite», avec une touche du domaine arts en plus. De quoi solliciter les capacités transversales...
Trouver des mots qui disent et traduisent un peu de soi, de sa voix et de ses choix, à travers autant de mots et formules repérés dans les lectures.
Laisser une trace de ces emprunts sous la forme d'un livre plié, d'un origami, d'une exposition... et rendre visible ce «braconnage».
Toutes les explications utiles se trouvent sur le site où chacun peut télécharger le Power Point prévu à cet effet.
Le Groupe de pilotage se réjouit de découvrir et de faire partager sur le site toutes les œuvres de vos élèves.
A noter encore, deux opportunités offertes au Gpil. SRL:
– En 2011, la visite, sous la houlette de Mme Anne Froidevaux, de l'exposition «Promouvoir la lecture en Suisse romande: la promotion de la lecture par les cantons romands depuis Pisa 2000», organisée par l'IRDP à Neuchâtel.
– En 2012, l'invitation d'une délégation du Gpil. SRL au colloque de la CDIP «Promotion de la lecture: exemple de bonnes pratiques». Paulette Piantini et Christian Yerly y ont présenté les différents thèmes et activités de la SRL proposés aux enseignants depuis sa création.

Un bilan positif, une organisation sans couac, des intervenants à la hauteur de nos attentes. Ecrire une prise de position sur une telle journée, c'est comme parler du beau temps ou du bonheur... il ne faut pas en parler, il faut les savourer!

5.4.d Journée «Enseignement spécialisé»

(C. Dayer /J.-M. Haller)

Le 23 novembre 2011 a eu lieu la 9e Journée romande de l'enseignement spécialisé, sur le thème *Les neurosciences, pour une pratique de la singularité* avec comme sous-titre *A chacun son cerveau* (cf. rapport 2011). Il s'est agi, pour le SER, d'une belle réussite.
Les lieux, la qualité du repas, le contenu des différentes interventions ont été appréciés par les 228 participants, dont 2/3 d'adhérents au SER.
Leur présence jusqu'au terme du programme de ce mercredi et les retours positifs adressés aux membres de la commission ou au secrétariat SER, sont autant d'indicateurs de ce succès. Le bilan financier est équilibré.
Le seul regret évoqué par certains a été la trop courte durée du débat entre la salle et l'orateur.

5.5 Fondation CPA *(J. Marti /J. Christin)*

L'année 2012 termine un cycle de formations au Mali, au Togo et en République Démocratique du Congo (RDC).
Au Mali, comme l'année dernière, nous avons dû renoncer à envoyer des Suisses pour des raisons de sécurité. Toutefois, les formateurs maliens, membres du syndicat des enseignants du SNEC, ont réalisé la mise sur pied du stage, en dépit des difficultés politiques de leur pays. Il n'empêche qu'à long terme, CPA doit repenser sa participation si la présence d'enseignants suisses ne peut plus se réaliser.
Au Togo, deux stages accueillant chacun 60 stagiaires ont eu lieu sur deux sites distincts. Si notre budget n'envisageait la prise en charge que d'un seul lieu, les autorités ont réalisé que les progrès constatés dans les classes des stagiaires sont suffisamment marquants pour que l'Etat s'engage de manière à permettre à une deuxième équipe d'enseignants de suivre les recyclages organisés.
En RDC, deux stages ont été mis sur pied, à environ 500 km l'un de l'autre. D'une part à Kikwit et d'autre part à Kinshasa, où nous avons poursuivi notre collaboration avec la Fondation andalouse Albihar. Cette fondation est active dans la région pour plusieurs projets, créant notamment des écoles. Toutefois, les bâtiments ne suffisent pas et ils ont fait appel à CPA pour mettre sur pied un projet

ambitieux: élargir la formation aux enseignants du préscolaire, former une nouvelle équipe de formateurs et préparer un guide de l'enseignant.
Au total, ce sont 12 enseignants romands qui ont participé à ces programmes, 2 au Togo (VD), 3 à Kikwit (VD-VS) et 7 à Kinshasa (BE-FR-GE-VD). Tous ont été des ambassadeurs du SER, collaborant avec les collègues formateurs et stagiaires au nom des enseignants de Suisse.
CPA s'efforce par ailleurs de varier les sources de financement, mais sans oublier le lien très étroit qui l'unit au SER. Ce lien se retrouve dans le souci d'améliorer les conditions de travail de collègues (même si nous sommes bien conscients de la limite de notre action) comme dans l'apport financier si important. Tous les organismes financiers se renseignent sur le montant que nous pouvons apporter, avant de s'engager à leur tour.
Nous nous réjouissons également d'avoir pu accueillir ces deux dernières années 7 nouveaux collègues qui se sont rendus en Afrique. Notre souhait est de pouvoir associer d'autres personnes intéressées, si possible pour un engagement de 2-3 ans, renouvelable.

Les formateurs et les stagiaires du Mali, du Togo et de RDC, environ 540 personnes en 2012, vous remercient de leur permettre d'améliorer très concrètement leurs pratiques professionnelles.

5.6 Commissions permanentes

5.6.a Commission pédagogique SER *(J.-M. Haller)*

La CP/SER ne s'est pas réunie durant cette année.
Trois de ces membres ont été nommés depuis le 1er janvier dans la nouvelle COPED de la CIIP, salariés à hauteur de 10% de taux d'activité. Cet engagement conséquent et la position qu'ils occupent en tant que représentants du SER les ont conduits à informer le CoSER de leur volonté de ne pas occuper de siège au sein de la CP/SER.
Le CoSER réfléchit à l'orientation à donner à cette commission. Cette réflexion s'inscrit dans celles liées aux propositions et attentes de la SPV quant au rôle que doit jouer le SER en Suisse romande.
Affaire à suivre!

5.6.b Commission AAM *(G. Pasquier)*

La commission ne s'est pas réunie durant le dernier exercice et c'est, pour le CoSER, un sujet d'interrogation. L'existence d'une commission AAM a des raisons historiques et a été très utile dans des temps de crise, lors de la construction de la formation PIRACEF et de l'organisation d'une journée thématique. La mise en sommeil de la commission intervient dans un moment de restructuration important de l'Espace éducatif romand. Est-ce à dire que tout va pour le mieux? L'avenir de la commission AAM est lié à l'avenir du SER et de son fonctionnement. Là aussi, affaire à suivre…

Un travail passionnant où tout est dans la nuance… car il n'existe pas de certitude. Après autant de travail, j'ai été surprise de lire, dans les documents remis aux personnes inscrites aux Assises de septembre: «Faut-il intégrer les enfants handicapés?»
Les études le montrent: l'intégration n'est que bénéfice, alors pourquoi encore se poser la question? Serait-ce à dire que les enseignants refusent de croire les scientifiques de l'éducation? Est-ce qu'ils font tous preuve de mauvaise volonté? Est-ce que la théorie a de la peine à se faire entendre chez les praticiens? Ou peut-être que simplement, dire que ça va aller ne suffit pas à faire que ça aille?
Agissons, mettons-nous au labeur et définissons le cadre dans lequel nous allons avancer. Chacun doit trouver les nuances pour que les élèves à besoins particuliers trouvent leur place et continuent d'apprendre sur les bancs de l'école. Ces années de scolarité doivent leur donner les acquisitions scolaires et sociales leur permettant de réussir leur vie d'adulte. Au fait, c'est quoi ces acquisitions? On les trouve dans le PER?

5.6.c Commission ES *(C. Dayer)*

La Commission s'est réunie à quatre reprises en 2012, dont trois durant le premier semestre.
Elle a consacré tout son temps à travailler sur le mandat ci-dessous, qui lui a été confié par le CoSER:
– comparer les modifications légales et réglementaires, adoptées ou en projet, des cantons romands;
– mettre en évidence les conséquences de l'Accord intercantonal et de son application dans les cantons romands;
– mettre en lumière les difficultés récurrentes dans l'application des concepts d'intégration ou d'inclusion.
Les membres de la commission ont mené ce travail ambitieux avec les forces disponibles, forcément limitées. Un rapport intermédiaire a été adressé au CoSER au mois de juillet.
La séance du 7 novembre va dresser le bilan du retour du CoSER et discuter de la suite à donner.

5.7 Archives *(G. Pasquier)*

Comme énoncé dans le précédent rapport d'activité, le Groupe «Archives», formé de notre ancienne présidente Josianne Thévoz et de Liliane Palandella, a terminé son imposant travail, puisque les archives 1864 – 1999, déposées aux Archives de Genève, ont été inaugurées le 24 janvier en présence du Conseiller d'Etat Charles Beer. Elles sont ouvertes à la consultation sur rendez-vous.
A noter également que tous les numéros de l'Educateur, de 1865 à 1981, ont été scannés par la Bibliothèque nationale et sont disponibles sur son site http://retro.seals.ch/digbib/vollist?UID=edu-001&id=browse&id2=browse1 , avec la possibilité de faire des recherches.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

6. Implication au plan romand

6.1 CIIP

6.1.a Rencontres SER – CIIP *(G. Pasquier)*

Depuis des décennies, la SPR puis le SER ont pris l'habitude d'une rencontre annuelle entre la Plénière de la CIIP et le groupe des présidents cantonaux. Ces séances semblaient incontournables tout en restant de part et d'autre très insatisfaisantes.
Au niveau national, le président et le secrétaire général du SER sont invités permanents de la Plénière de la CDIP; au niveau alémanique, il en va de même entre LCH et la D-EDK (CIIP suisse allemande). Le SER a donc demandé, en date du 18 octobre 2011, que son président et son secrétaire général puissent être admis comme invités permanents des Plénières de la CIIP. La demande a été refusée à l'unanimité de la CIIP, lors de sa séance du 25 novembre, avec des arguments sinon compréhensibles, du moins que l'on peut entendre.
Dans la réponse faisant état de son refus, la CIIP a fait des propositions de rencontres régulières qui n'ont pas, pour

Elisabeth Baume-Schneider

La réorganisation de la CIIP passe aussi par une remise à plat des modes de rencontres et de concertation. Le SER n'y est pas opposé pour autant qu'une amélioration de la qualité soit au rendez-vous. On ne peut pas dire que cela se soit vérifié cette année.

l'heure (au moment de la rédaction de ce rapport d'activité), été suivies d'effets.
Le SER ne peut que le regretter. Si les contacts informels ne manquent pas, si la COPAR (Commission consultative des partenaires) semble très active, il n'en demeure pas moins que les enseignants ne sont pas des partenaires comme les autres et que ce défaut de rencontres officielles donne une très mauvaise image de la considération qu'une bonne partie de la CIIP a pour les professionnels qu'elle emploie.
Le SER est disposé à conduire la meilleure et la plus bénéfique des concertations dans l'intérêt de l'école. La CIIP sait que si elle s'y refuse, le SER utilisera d'autres canaux, comme la voie de presse.
Cette année donc, pas de rencontre particulière, ni avec les conseillers d'Etat, ni avec le secrétaire général, à l'exclusion d'une intervention de celui-ci lors du CoSER du 20 janvier 2011, consacrée au problème des moyens d'enseignement.

Mireille Brignoli

Il est certes utile, voire nécessaire, que la CIIP élabore des procédures détaillées pour l'efficacité des importants chantiers à venir mais nous y avons déjà consacré six mois; il serait temps maintenant de les faire fonctionner afin de voir avancer les dossiers!

6.1.b COPED *(S. Schöb)*

C'est après plus de six mois d'interruption, le temps que la CIIP se dote d'un nouveau cadre légal, qu'une nouvelle commission pédagogique a pu enfin se remettre au travail. Composée de dix cadres cantonaux, de trois délégués de la recherche et de seulement trois délégués du SER[1] (un par cycle), elle se réunit une fois par mois. Il faut dire que le menu est copieux, car elle est «chargée des travaux de suivi et de développement… du PER et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire».
Depuis janvier 2012, vos délégués ont donc vivement défendu le point de vue des enseignants en ce qui concerne un document d'information sur le PER à l'intention des parents (malheureusement abandonné), la façon de mettre en ligne des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage, le suivi des groupes de validation pour les MER en cours de gestation, l'élaboration d'une foire aux questions, la suite à donner aux groupes de référence, le plan d'études d'anglais, etc.
Tous ces dossiers font des allers-retours entre les commissions de la CIIP et se retrouvent inscrits dans quasiment chaque ordre du jour.

[1] Mireille Brignoli, Suzanne Schöb et Samuel Rohrbach

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER
www.le-ser.ch

9 ASSOCIATIONS ET SYNDICATS CANTONAUX
AMCOFF – AVECO – SAEN – SEJ – SEJB – SPFF – SPG – SPV – SPVal

CONGRÈS

42 congrès
de 1866 (Fribourg)
à 2011 (Colombier)

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUE-E-S

120 délégués, dont 26 de base, représentant les 9 associations membres du SER
Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes

COMITÉ DU SER CoSER

Président: Georges Pasquier + le président ou un représentant de chaque association membre

EDUCATEUR

Rédactrice en chef, Nicole Rohrbach
5 membres du Comité de rédaction
9 rédacteurs cantonaux

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission pédagogique CP/SER
Commission AAM
Commission ES

CoVeCo

Commission chargée de
la vérification des comptes
5 membres

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: Jean-Marc Haller
Secrétaires: Véronique Jacquier Darbellay, Nicole Trinchero

Collègues romand-e-s engagé-e-s

Commissions et groupes de travail

CoSER

Pdt SER:	Pasquier Georges
V-Pdt SER/SEJ:	Rohrbach Samuel
AMCOFF:	Berrios Alejandro
AVECO:	Chollet Rachel
SAEN:	Vuillaume John
SEJB:	Marti Josy
SPFF:	Emonet Gaétan
SPG:	Vité Laurent
SPV:	Daniélou Jacques
SPVal:	Jacquier Didier
SG SER:	Haller Jean-Marc
Educateur:	Rohrbach Nicole

Suppléant-e-s

AMCOFF:	Lang Sylvain
AVECO:	Saillen Gilles
SAEN:	Roulin Stephan
SEJ:	Meury Rémy
SEJB:	Jobé Alain
SPFF:	Humbert Giselène
SPG:	Schöb Suzanne
SPV:	Brignoli Mireille
SPVal:	Rey David

Commission AAM

Pdce: place vacante
Aubry Anne, SEJ
Brulhart Véronique, SPFF
Chervaz Rose-Marie, AVECO
Chollet Rachel, AVECO
Locher Doris, SPVal
Riedo-Voutaz Myriam, SPFF
Rossel Georges-André, SEJB
Sahli Jean-Claude, SPV
Schneider Yvan, SPV
Tracewski Isabelle, SPG

Commission ES

Pdce: Dayer Catherine, SPVal
Baud Olivier, SPG
Berdat Christophe, SEJ
Clénin Magali, SEJB
Cuni Mirko, SPFF
Gouba Damaris, SPV
Frund Marianne, SAEN
Grandjean Bernard, SPV
Haller Jean-Marc, SG SER
N'Duhirahe Valérie, SPV
Rothen Kira, SAEN
Simonet Pascal, SPFF

CP/SER

En restructuration

Gpil. SRL 2012

Co-pdce:
Piantini Paulette, SPVal et
Stauffer Marianne, SPV
Devaux Marinette, SEJB
Marti Josy, CoSER
Rebetez Jacqueline, SPFF
Tinivella Catherine, SPG
Yerly Christian, expert

Gpil. ARE 2012

Haller Jean-Marc, SG SER
Marti Josy, CoSER
Pasquier Georges, pdt SER
Vité Laurent, CoSER

Gr. Gestion

Emonet Gaétan, CoSER
Haller Jean-Marc, SG SER
Jacquier Didier, CoSER
Vité Laurent, CoSER

Bureau de l'AD

Pdt:
Baour Francis, SEJB
1er v-pdt:
Keim Christian, SPVal
2e v-pdt:
Meury Rémy, SEJ

CoVeCo

Graber Pierre, SAEN
Marty René, SPFF
Gorrara Claude, SEJ
Roch Sybille, SPV
1 place vacante

Etat au 01.10.2012

Autres collaborations

SER-CIIP
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER
Jacquier Didier, CoSER

SER-LCH
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER-FAPERT
Pasquier Georges, pdt SER
Emonet Gaétan, CoSER

SER-CROTCES
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER
Rohrbach Samuel, CoSER

SER-AIDEP
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER-SSPES
Pasquier Georges, pdt SER
Vuillaume John, CoSER

SER-Associations d'étudiants HEP+IUFE
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Ebenrain, Intergroupe de travail
Haller Jean-Marc, SG SER

Jury Prix suisse pour la littérature jeunesse
Rohrbach Nicole, Educateur

CH-Echange de jeunes
Rohrbach Samuel, CoSER

CAHR
Pasquier Georges, pdt SER

Ecoles à Berne
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Comité d'accompagnement de la Revue suisse de pédagogie spécialisée
Blind René, membre d'honneur SER

Fondation CPA
Membres du Conseil affiliés au SER
Pdce: Tabin Marie-Claire
Bonvin Alain
Christin John
Marti Josy
Raval Alain
Schöb Suzanne
Uldry Aurélie

Educateur

Rédactrice en chef
Rohrbach Nicole

Comité de rédaction
Forster Simone
Perrin Nicolas
Ticon José
Vellas Etiennette
Yerly Christian

Rédactions cantonales
BE: Knuchel Ulrich
FR: Emonet Gaétan
FR: Lang Sylvain
GE: Othenin-Girard Monique
JU: Girardin Christophe
NE: Lauper Stefan
VD: Daniélou Jacques
VS: Jacquier Didier
VS: Saillen Gilles

Etat au 01.10.2012

Instances officielles romandes: CIIP

COPED
Brignoli Mireille, cycle 1, SPV
Schöb Suzanne, cycle 2, SPG
Rohrbach Samuel,cycle 3, SEJ

COMETE
Chollet Rachel, CoSER

COMEVAL
Daniélou Jacques, CoSER
Jacquier Didier, CoSER

COPAR
Daniélou Jacques, CoSER
Pasquier Georges, pdt SER
Vité Laurent, CoSER

CORENE
Jacquier Didier, CoSER

CMF
Pasquier Georges, Pdt SER

Gr. de liaison CMF
Daniélou Jacques, CoSER
Vité Laurent, CoSER

FORDIF
Haller Jean-Marc, SG SER

Instances officielles suisses: CDIP

Plénière CDIP
Pasquier Georges, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Conférence de coordination TIC et formation
Pasquier Georges, Pdt SER

Kosta HarmoS
Pasquier Georges, Pdt SER

COHEP
Pasquier Georges, Pdt SER

Commissions de reconnaissance des diplômes
enf. + prim.: place vacante
sec. I: place vacante

Gr. Profils d'exigences professionnelles
Pasquier Georges, Pdt SER

Relations internationales

IE
Pasquier Georges, Pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

CSFEF
Pasquier Georges, Pdt SER

CSEE – Bureau exécutif
Rohrbach Samuel, CoSER

CSEE - Conf. paneuropéenne
Rohrbach Samuel, CoSER
+ 2 délégué-e-s

Etat au 01.10.2012

6.1.c IRDP *(G. Pasquier)*

Les effets du nouveau fonctionnement de la CIIP ne sont pas encore tous connus. Il semble que les nouveaux statuts de celle-ci placent l'Institut de recherche et de documentation pédagogique dans un fonctionnement différent, dont on peine encore à dire s'il est source de bénéfices ou de pertes pour l'école et les enseignants.
Rappelons que l'IRDP a été créé à la suite du rapport 1962 de la SPR et que les syndicats d'enseignants ont toujours affirmé la nécessité d'une recherche en éducation qui ne se limite pas à l'alibi utilitariste commandé parfois par les Départements.
Si la recherche en éducation a été souvent décriée ces dernières années, elle semble regagner un peu l'intérêt du public et des enseignants. A l'heure de l'harmonisation grandissante en Suisse romande, il faut qu'Instituts cantonaux de recherche, HEP, Universités et IRDP trouvent une articulation qui les rende efficaces pour le plus grand bien de l'école et de ses acteurs.

La nouvelle Commission de la recherche en éducation (CORE) semble pensée pour être plus opérationnelle et efficace. On peut souhaiter que ce soit le cas, ce qui n'empêchera pas le SER d'entretenir des liens utiles avec l'IRDP et avec les Services cantonaux de la recherche.

6.1.d COMETE *(J. Daniélou)*

Dans le contexte de la restructuration des instances de la CIIP - instaurée dès la prise de fonction de son nouveau secrétaire général - et de la mise en oeuvre du PER, la COMETE a vu son inscription dans le paysage institutionnel romand quelque peu blackboulée.
Désormais, ses attributions se voient réparties entre deux commissions: la COMETE proprement dite (commission des médias et des technologies dans l'éducation) et la CORENE (commission des ressources numériques pour l'enseignement)...
La COMETE, qui s'est réunie les 4 avril et 6 juin 2012 dans son ancienne composition, a désormais les attributions suivantes:
– Favoriser la mesure de l'acquisition des compétences MITIC mentionnées dans le PER par la mise en oeuvre d'un outil de suivi commun aux cantons romands;
– Faciliter la production et la mutualisation des ressources pédagogiques MITIC, en lien avec le PER; contribuer à la

Plateforme numérique du PER, bibliothèque numérique, moyens d'enseignement électroniques et approche des médias à l'école telle que définie par le PER, notamment... Dans un contexte où de nombreuses classes de Suisse romande possèdent encore un équipement technique préhistorique, la voix des enseignants est importante au sein de ces désormais deux commissions.

validation des ressources pédagogiques MITIC mutualisées;
– Maintenir et renforcer des partenariats entre les médias et les milieux de l'enseignement et promouvoir de façon active l'usage des contenus médias et multimédias (notamment RTS).
Les échanges et attributions de responsabilités entre la COMETE et la Commission pédagogique (COPED) doivent maintenant trouver un nouvel équilibre, la COMETE regrettant de manière récurrente que ses avis ne soient pas tenus pour essentiels par la CIIP.
La CORENE succède, depuis ce printemps 2012, au groupe dit ENTER. Elle agit comme instance de réflexion et de conseil pour la CIIP dans le domaine des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage, des bibliothèques numériques, des plateformes et portails éducatifs, ainsi que des innovations technologiques adaptées à l'enseignement.
Elle est chargée d'assurer la veille technologique, de coordonner les travaux intercantonaux dans le domaine qui lui revient et doit aussi agir en lien avec la COMEVAL et conseiller celle-ci.
Succédant à Jacques Daniélou – qui demeure représentant du SER dans le groupe d'organisation de la Semaine des médias –, ce sont désormais Didier Jacquier à la CORENE et Rachel Chollet à la COMETE qui feront valoir les avis du SER.

Avec les nouveaux statuts, le mandat de l'IRDP prend une autre orientation, conduisant plus vers le monitorage de l'Espace romand de la formation et diminuant la coordination et le pilotage de la recherche romande. Ces changements permettront-ils encore de concilier demande politique et exigence scientifique dans les mandats à venir?

6.1.e CRE *(S. Schöb)*

Depuis l'année dernière, le Conseil de la recherche en éducation ne s'est réuni qu'une fois, le 15 décembre 2011. Les nouveaux textes légaux de la CIIP, adoptés par l'Assemblée plénière le 25 novembre, et la réorganisation du CRE en Commission permanente de la recherche en éducation (CORE) ont constitué l'essentiel des discussions. L'importance de la recherche au sein de la CIIP ces dernières années a été rappelée : suivi et coordination de la recherche en Suisse latine, participation à des recherches internationales, proposition de projets de recherche communs pour la Suisse romande et le Tessin, développement de l'école de demain avec les travaux sur le PECARO et le PER, l'harmonisation des structures scolaires et les standards.

6.1.f COMEVAL *(J. Daniélou)*

Pour rappel, la COMEVAL (Commission d'évaluation des ressources didactiques) est chargée de travaux d'analyse des besoins, de prospection et d'évaluation des moyens existants, de consultation, ainsi que de proposition de solutions communes pour répondre aux besoins avérés.
Le SER possède deux représentants dans la COMEVAL, Didier Jacquier et le soussigné.
Ils y font valoir tant les besoins des collègues que le souci d'une bonne adéquation des moyens à la quotidienneté de la classe, dans le contexte agité et désécurisant de l'introduction du PER.
Dans la perspective choisie par la CIIP, qui consiste à privilégier l'achat ou l'adaptation de moyens chez les éditeurs francophones, l'adéquation des moyens aux objectifs du PER – désormais l'alpha et l'oméga de toute commande ou production de moyens! – pose de très grandes interrogations et difficultés.
Alors que les besoins des cantons sont très divers, il apparaît que l'on se dirige de plus en plus vers une mutualisation des moyens au détriment de collections véritablement communes à tous les cantons concernés.
Précision du niveau d'adéquation au PER (pour lequel un cadre clair devrait être posé); question du degré d'adhésion des enseignants aux nouveaux moyens (éviter les démarches top-down); politique de consultation des associations d'enseignants (la possibilité de créer un forum décisionnel a été évoquée par le soussigné); degré de prise en compte des avis d'experts (plus ils sont pointus, moins le terrain accepte les choix qu'ils proposent); dossier du français et des liens avec les langues II et III; attention portée à la question de l'intégration, de l'allophonie et de la pédagogie spécialisée dans le domaine des moyens d'enseignement… sont les grands axes selon lesquels se développent les échanges au sein de la COMEVAL. Il est à relever que, dans cette commission, les positions des représentants du SER rejoignent largement celles des institutionnels.
Le site internet de la CIIP propose un calendrier prévisionnel de l'introduction des moyens d'enseignement PER-compatibles. On y trouve également l'état des travaux relatifs aux différents domaines du PER.

6.1.g COPAR *(L. Vité)*

La Commission consultative des associations partenaires (COPAR) a mené un gros travail pour élaborer des brochures de présentation afin d'informer les parents sur l'essentiel du PER et de ses enjeux. Les séances ont permis de réaliser trois belles brochures, une par cycle. Malgré l'effort de vulgarisation, elles contiennent un certain vocabulaire incontournable, tant il est difficile d'expliquer l'harmonisation scolaire sans utiliser un jargon parfois hermétique au profane. A ce titre, elles ne sont pas forcément à distribuer à tous les parents sans distinction. Cela dit, elles n'en constituent pas moins une base de discussion efficace et très utile à l'enseignant-e au moment d'expliquer le PER dans tous ses états aux parents dans les séances prévues à cet effet.
Malheureusement, alors qu'une large distribution était prévue, les Cantons font la fine bouche et les commandes ne suivent pas, ce qui est d'autant plus incompréhensible que les frais sont entièrement assumés par la CIIP. Cela laisse juste l'impression amère que la Commission a travaillé en vain.

6.1.h CMF et Groupe de liaison *(G. Pasquier /J. Daniélou)*

Organe de suivi de la Convention entre la CIIP et la RTS, le Conseil Média-Formation (CMF) a fait l'objet, cette année, de reports de dates. Pas de réunion depuis l'entrée en fonction du nouveau secrétaire général de la CIIP.
En revanche, le «bras armé» du CMF, le Groupe de liaison, continue d'exister. Il est plus particulièrement chargé de mettre à jour les offres de la RTS susceptibles d'être utilisées en classe.
Outre un représentant de la CIIP et deux de la RTS, deux délégués du SER y ont place, Laurent Vité et Jacques Daniélou.
Durant l'année 2012, le Groupe de liaison a notamment et difficilement (tant la contrôlite aiguë a atteint le secrétariat général de la CIIP !) promu une enquête sur l'usage des ressources multimédias par les enseignants, exploré les programmes de la RTS exploitables en classe, et désormais PER-compatibles, ainsi que les développements du site RTSdécouverte (www.rtsdecouverte.ch).
L'implication de la RTS dans la Semaine romande des médias est aussi évoquée au sein du groupe.
A noter que l'implication de la CIIP dans ce domaine pourrait être plus dynamique!

6.1.i Commission CIIP-FORDIF *(J.-M. Haller)*

La Commission se réunit deux fois par an et est chargée de suivre la mise en place et le développement de la formation à la direction d'instituts de formation (FORDIF).
Durant cette année, elle a mis en place une nouvelle procédure coordonnée d'inscription des étudiants avec les Départements cantonaux, étudiants qui sont souvent doyens voire déjà directeurs.
Cela permet au Consortium d'instituts de formation qui organise la FORDIF d'ouvrir chaque année deux sessions de formation (60 étudiants).
Un autre dossier finalisé est la reconnaissance CDIP des brevets délivrés entre 2008 et 2010 (cf. rapport d'activité 2011).
Suite à la réorganisation de la CIIP au 1er janvier 2012, la Commission FORDIF doit être reliée d'une manière ou d'une autre à la nouvelle Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). La participation des Associations de directeurs (CROTCES et AIDEP) et du SER dans la nouvelle structure n'est, à ce jour, pas garantie.

Le soussigné, lors de la dernière séance de la Commission, a évoqué l'idée de dresser un bilan de cette formation. Est-ce que les personnes qui l'ont suivie en tirent réellement bénéfice dans leurs pratiques professionnelles? Est-ce que les employeurs étatiques constatent une différence dans l'évolution du système scolaire?
Actuellement ce sont plus de 420 personnes qui ont achevé cette formation, par obligation ou choix personnel.

6.2 Autres implications

6.2.a FAPERT *(G. Pasquier)*

Si les contacts, informels et occasionnels lors de manifestations extérieures ou officiels dans le cadre de la COPAR par exemple, sont toujours aussi cordiaux et agréables, il n'y a pas eu cette année de rencontre formelle entre les représentants de la FAPERT et du SER.
La volonté et surtout le besoin de faire œuvre commune, soit pour la défense de l'école, soit pour une action constructive, semblent ne pas exister. Les tensions présentes dans certains cantons entre Associations des parents et des enseignants n'y sont sans doute pas étrangères, comme n'est pas étrangère non plus la distance que l'on constate souvent entre les paroles et les actes sur la question du respect des compétences entre parents et enseignants sur le terrain, comme au niveau des Associations. La tentative du SER d'initier une réflexion sur l'analyse du désarroi ressenti autour de l'école au travers de son Livre blanc n'a pas été comprise du côté de la FAPERT et des associations de parents en général.

Fonctionnant avec des moyens très faibles et un volontariat de tous les instants, la FAPERT suscite surtout de l'empathie et une grande admiration pour ses responsables.
La nature, par définition éphémère, de l'engagement parental n'est pas fait pour aider. Entre Associations de parents et d'enseignants, le déséquilibre est encore accentué par le problème de la professionnalité.

Savoir placer le travail commun des deux faîtières au-dessus des obstacles cantonaux et au-delà des cas d'espèce, tant chez les enseignants que chez les parents paraît très problématique. La (bonne) volonté est bien présente de part et d'autre, il manque la preuve d'un combat qui puisse être mené de concert.

La Présidence et le Bureau de la CROTCES changent en ce début d'année scolaire.
Le SER adresse un grand merci au président sortant, Jean Delacrétaz, et à ses collègues, Claude Vetterli et Paul Gay-Crosier, pour leur très efficace et très cordial apport dans les relations entre CROTCES et SER. Il leur souhaite pleine réussite dans la suite de leur activité.

6.2.b CROTCES *(G. Pasquier)*

Rencontres régulières et échanges d'informations entre la Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire et le SER même si, pour des raisons d'agenda, le rythme a été moins soutenu cette année, alors que la CROTCES a vécu deux séminaires en mars (Neuchâtel) et en septembre (Montana) dont les Actes ne sont pas encore parus. Il y était question du parascolaire d'une part et de l'informatique dans l'enseignement d'autre part.
Les bonnes relations entretenues ces dernières années sont importantes maintenant que la CROTCES fait partie de la COPAR (Commission consultative des associations partenaires) et qu'elle est de plus en plus présente au niveau romand, comme au niveau national.
La mise en œuvre du PER comme les dérives obsessionnelles du contrôle et de la mesure qui se font jour dans certains cantons vont amener, sans doute, le SER et la CROTCES à des analyses et des prises de positions communes. Souhaitons que les relations puissent se poursuivre avec le nouveau président, Christian Berdoz, et les représentants du Comité.

6.2.c AIDEP *(G. Pasquier)*

Après plusieurs années d'espoir d'une véritable collaboration entre l'Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande et du Tessin et le SER, une très intéressante rencontre a eu lieu en décembre 2011 à la suite de laquelle le Comité de l'AIDEP a entériné le principe de relations suivies avec notre faîtière.

La séance suivante a permis de faire le point sur tous les grands dossiers touchant tant le travail des enseignants que l'organisation des établissements.
L'AIDEP et le SER semblent devoir tomber d'accord sur toute une série sinon de résolutions, du moins d'analyses (contrôle des enseignants, formation, etc.).
De l'avis du SER, les perspectives de coopération avec l'AIDEP sont aussi prometteuses qu'elles sont nécessaires. La volonté de travail et l'ouverture dont font preuve les nouveaux responsables de l'association sont déterminantes.

Le SER a évoqué à plusieurs reprises son souhait de voir un jour se former une association de directeurs d'établissement pour l'ensemble de la scolarité obligatoire. Ce projet ne semble décidément pas à l'ordre du jour, ce qui peut paraître regrettable en comparaison avec ce qui se passe en Suisse alémanique, où l'Association des chefs d'établissement s'est professionnalisée.

6.2.d CADRE *(G. Pasquier)*

Comme indiqué dans le rapport d'activité de l'an passé, cette analyse du «travail réel des directions d'institutions scolaires et sociales» est arrivée à son terme. Le rapport scientifique complet est maintenant disponible et le Comité d'accompagnement de cette étude, dont le SER fait partie, a tenu sa dernière séance en juin, analysé les grandes lignes des résultats et évoqué les perspectives de son utilisation au travers de publication d'articles dans différentes revues scientifiques et professionnelles et par sa présentation dans certains colloques et autres journées d'étude.
Même si elle porte plus particulièrement sur les cantons de Vaud et de Genève, cette mine de renseignements et d'analyses sera très utile aux associations professionnelles de directeurs et d'enseignants, pour aider à instaurer une direction efficace et efficiente dans chacun des établissements, pour viser à une gestion plus humaine, plus participative et moins administrative, parce que s'exerçant dans un cadre professionnel où les responsabilités sont définies et reconnues.

6.2.e CAHR *(G. Pasquier)*

Suite à la réorganisation de la CIIP, la Conférence des directeurs de HEP (CDHEP) a disparu. Elle était en place depuis 2001.
Une autre plateforme a été instaurée qui regroupe des

Guillaume Vanhulst

chefs de services et des recteurs, à savoir les responsables des instituts de formation mais aussi ceux des Etats employeurs.
Cette conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) est en charge de tout ce qui est formation, y compris des liens avec les associations professionnelles. A suivre…
Hors institution, par contre, les directeurs de HEP ont décidé de mettre sur pied un Conseil académique des Hautes écoles (CAHR) que le président et le vice-président du SER ont eu le plaisir de rencontrer pour la première fois en avril. Dans cette séance, beaucoup d'informations réciproques, un partage des soucis et inquiétudes sur les principaux dossiers avec la constatation de très nombreux points de convergence. Une première rencontre prometteuse qui devrait déboucher sur un travail commun, à commencer peut-être par la question sensible de l'évolution de la fonction de formateur de terrain.

Une nouvelle initiative du SER à saluer!
Elle poursuit un noble objectif: intéresser les futurs collègues, avant même leur entrée dans l'enseignement, à une réflexion professionnelle sur la formation et le travail de l'enseignant qui dépasse le cadre de l'établissement.
L'avenir dira si la mayonnaise monte!

6.2.f Associations d'étudiants HEP et IUFE *(J.-M. Haller)*

Sur proposition et impulsion du président Georges Pasquier, deux rencontres ont réuni des représentants des associations et commissions d'étudiants des différentes HEP de Suisse romande et de l'Institut universitaire de formation des enseignants de Genève (IUFE).
Lors de la première séance, le 3 avril 2012, les représentants des étudiants ont salué l'initiative du SER et ont manifesté leur intérêt pour qu'un tel groupe se réunisse régulièrement.
Lors de la deuxième séance, le 17 septembre 2012, seuls deux instituts de formation étaient représentés. Toutefois, la rencontre fut fructueuse et un projet de réunir au niveau romand des délégations d'étudiants pour débattre de thématiques liées à la formation a été lancé à cette occasion.

7. Implication au plan national

7.1 CDIP

7.1.a Plénière CDIP *(G. Pasquier)*

Les 26 directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique siègent trois fois par année sous la présidence d'Isabelle Chassot et en présence d'invités au nombre desquels les présidents de LCH et du SER, ainsi que leurs secrétaires généraux.
Dans la session de mars, il a été question du financement des écoles supérieures, de la maturité gymnasiale (EVAMAR II), du Centre de services Formation professionnelle (CSFO) et de sa base de données sur les examens de fin d'apprentissage, ainsi que d'une réponse explicative sur la question des cours d'éducation sexuelle.
Lors de sa rencontre du mois de juin, une décision importante a été prise concernant l'accès à l'enseignement pour des personnes issues d'autres professions. Les règlements de reconnaissance des diplômes régissant les reconversions dans l'enseignement ont été adoptés. La CDIP s'est également occupée de son programme de travail, de ses comptes et de son budget ainsi que du concordat futur sur les Hautes Ecoles.
La troisième et dernière séance est toujours la plus importante puisqu'elle porte sur deux jours et se délocalise chaque année dans un nouveau canton hôte. Elle a eu lieu les 25 et 26 octobre à Liestal et a reçu tour à tour les conseillers fédéraux Johann Schneider-Ammann en qualité de chef du DEFR (nouveau département de l'économie, de la formation et de la recherche, dès le 1er janvier 2013) et Ueli Maurer comme responsable du DDPS, pour les priorités dans le domaine du sport et l'articulation entre formation et obligations militaires.
Il a aussi été question de l'organisation de l'évaluation des standards, de la participation à PISA 2015, d'un partenariat public-privé pour les TIC et de la reconnaissance des diplômes d'enseignement pour les écoles de maturité.

Parallèlement aux plénières de la CDIP se tiennent, à un rythme plus élevé, les séances de ce qu'il convient d'appeler le Comité, sorte de bureau de la CDIP qui réunit 11 conseillers d'Etat, prépare les plénières et prend directement un certain nombre de décisions. Le travail de ce bureau et le poids de ses préavis semblent avoir gagné en importance ces dernières années.

7.1.b Kosta HarmoS *(G. Pasquier)*

Le Groupe de pilotage de l'Accord HarmoS au niveau national a pour mission de rencontrer chaque année les Associations d'enseignants et de directeurs.
La séance de la présente année civile a eu lieu le 1er février. Une deuxième rencontre était prévue pour septembre mais s'est vue reportée au printemps 2013.
Si les problèmes de l'implantation d'HarmoS sont bien de niveau national, leur nature relève plutôt de la sphère régionale. A cet égard, on ne peut nier que la pression est bien plus forte pour nos collègues alémaniques que pour nous. Ainsi, lorsqu'il est question de plans d'étude, en Suisse romande le PER est en voie d'implantation, alors que les difficultés s'abattent sur la rédaction du Lehrplan 21.
Dans cette séance de février, le point a été fait sur les plans d'étude, les moyens d'enseignement et la formation initiale et continue. Ont été évoqués aussi des projets concernant la mesure des standards et les futures vérifications de leurs atteintes (quelles mesures prendre pour éviter le ranking des écoles et des enseignants, quelle politique de communication à destination des professionnels et à l'intention du public, etc.). LCH, le SER et les Associations de directeurs ont pu aussi faire part de leurs préoccupations et interrogations.

7.1.c Reconversion dans l'enseignement *(J.-M. Haller)*

La CDIP, lors de sa conférence du 21 juin, a adopté les modifications des règlements de reconnaissance des diplômes des enseignants après une période de consultation, durant laquelle le SER a exprimé son désaccord sur les conditions trop généreuses accordées à des personnes qui veulent rejoindre l'enseignement après avoir suivi un autre parcours professionnel.
Au final, les conditions suivantes sont octroyées à ces personnes pour l'accès à la formation d'enseignant primaire ou sec. I:

– Etre âgé de 30 ans minimum;
– Avoir 300% d'expérience professionnelle cumulée sur 7 ans au maximum.

Si la personne ne possède pas un titre reconnu pour entrer en HEP, elle peut présenter une demande sur dossier pour autant qu'elle remplisse les deux conditions et qu'elle ait réussi 3 ans de formation au sec. II (obtention d'un CFC, par exemple).
De plus, les personnes peuvent voir leur pensum estudiantin réduit de 60 crédits au maximum selon leur parcours de vie et d'études antérieures.

On ne cessera de le répéter: A force de développer des solutions minimalistes, on dévalorise la formation initiale et on démotive les gens à entreprendre des études selon un parcours classique et complet. Cette façon de procéder n'empêchera pas la pénurie d'enseignants de gagner du terrain. Toutefois, bienvenue aux personnes qui ont des qualités, des compétences et qui sont motivées à les exprimer dans l'enseignement. Ce n'est pas contre les individus que luttent les Associations, mais contre une politique à court terme qui empêche de doter cette profession d'un statut reconnu par la société. Statut reconnu qui passe par une formation de haut niveau au vu des exigences toujours plus complexes de la profession.

Une convention qui réunit autant d'acteurs différents ne peut être qu'un texte de compromis. L'école doit-elle entrer dans ce jeu-là? Certains, au sein des Associations professionnelles sont bien contents que d'autres aient refusé de signer. Les responsables de l'USAM ont eu le mérite de maintenir leur ligne. Ligne que nous ne partageons pas, celle de transformer l'école obligatoire en filières préprofessionnelles figées.

Lutter contre les échecs en apprentissage et contre les ruptures en cours de formation professionnelle est très louable. Mais cela doit-il se faire au prix d'une présélection au sortir de l'école primaire? Le SER tient à ce que le maximum de chances soit offert à tous les élèves jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

7.1.d Projet «Transition» *(J.-M. Haller)*

Pour rappel, ce projet réunit l'ensemble des acteurs politiques et professionnels de Suisse et doit permettre d'améliorer le passage entre la fin de la scolarité obligatoire et le secondaire II académique ou professionnel.
Dans le rapport d'activité 2011 du SER, on mentionnait qu'une nouvelle convention était sur le point d'être signée. Coup de théâtre : quelques jours avant la signature, l'USAM décide de refuser cette convention. Depuis lors, le dossier est en suspens. Des échanges de courrier ont eu lieu entre la CDIP et l'USAM.

7.1.e Profils d'exigences professionnelles *(G. Pasquier)*

Le projet «Exigences scolaires dans le domaine de la formation professionnelle initiale» poursuit sa concrétisation depuis septembre 2011, date de sa présentation à la presse.
Le Groupe de pilotage auquel participent LCH et le SER a fait apparaître en juin un certain nombre de tensions existant entre l'USAM (Union suisse des arts et métiers) et la CDIP, tous deux promoteurs de la démarche. Après les profils étudiés pour 3 métiers (polymécanicien, assistant soins et santé et gestionnaire du commerce de détail), l'année aura été consacrée à l'analyse des exigences requises pour 12 métiers supplémentaires.
A terme, le projet vise à étendre à 100, puis aux 250 professions de base répertoriées par l'USAM et ce, à l'horizon de 2014.
Un premier rapport a été déposé le 20 juin et tout semble se dérouler selon le planning. LCH et le SER suivent avec attention les analyses prévues par ce processus, tout en restant très réservés sur les avantages et les inconvénients que ce projet ne manquera pas d'avoir sur l'école obligatoire et la sérénité de ses apprentissages.
Si l'étude et sa méthode de travail, qui recourt notamment à des «Workshops» réunissant les spécialistes de plusieurs professions différentes pour définir ces profils, ne manquent pas d'intérêt, l'objectif de donner aux élèves dès la 1re ou la 2e année de secondaire I un instrument permettant de se situer face à des exigences professionnelles n'est pas sans danger.

7.2 Autres implications

7.2.a Comité directeur LCH *(G. Pasquier)*

Ce ne sont pas moins de 12 séances qui ont réuni les deux présidents et les deux secrétaires généraux de LCH et du SER au cours de cette année. Le bilan et l'organisation de la Journée suisse de l'Education ont mobilisé une partie de leur temps (voir 7.2.b), mais l'essentiel des préoccupations s'est focalisé sur la mise en place d'une collaboration plus intense et instrumentée (bureau de coordination) voulue par l'Assemblée des présidents et responsables cantonaux des deux faîtières réunie pour la première fois l'après-midi même de la 1re Journée suisse de l'Education (2 septembre 2011). Un groupe d'accompagnement avait été créé alors, qui s'est réuni deux fois cette année pour suivre l'élaboration du rapport contenant des propositions pour le CoSER, la Conférence des présidents et la Geschäftsleitung de LCH.

La nécessité d'être plus présents sur la scène fédérale et de constituer un véritable lobbying de l'éducation auprès des Chambres fédérales et du nouveau Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a conduit les responsables de LCH et du SER à analyser les possibilités d'une nouvelle collaboration.

A chacune de ces rencontres, il a naturellement aussi été question des dossiers courants, très nombreux et de plus en plus interagissants au niveau national. La collaboration et l'harmonisation des positions entre LCH et le SER sont de plus en plus remarquables. Plusieurs actions coordonnées et concertées ont eu lieu cette année face à la presse et face aux autorités. Pour ne citer qu'un exemple récent: la position des Associations d'enseignants face au concours de la meilleure école initié par Forum Bildung.

A ces rencontres des responsables, il faut ajouter deux séances du Groupe d'accompagnement, les participations réciproques aux Assemblées des délégués, à celles des présidents et à d'autres manifestations comme les Assises. La collaboration par-dessus la Sarine est vivace et constructive.

Si l'Accord HarmoS reconnaît les Espaces éducatifs linguistiques et renvoie à l'organisation régionale les questions de plans d'étude et de moyens d'enseignement, il n'en demeure pas moins que de plus en plus de décisions se prennent aux niveaux national et fédéral. Le SER doit être efficace sur tous les tableaux. La création, dès le 1er janvier, du nouveau Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche constitue un défi de plus.

Ces Journées ont comme objectif de rendre visible l'existence des Associations d'enseignants du SER et de LCH et leur travail auprès des décideurs de Suisse. C'est une action à long terme.

En plus de l'USS et Travail.Suisse (faîtières d'associations), les associations membres d'Ebenrain représentent près de 300'000 membres! Ce sont essentiellement des personnes engagées dans les communes, cantons, ou la confédération ainsi que dans les secteurs parapublics liés à ces entités politiques. Certains imaginent quel impact ces associations auront, le jour où elles se regrouperont en faîtière ou fédération suisse des employés de la fonction publique et parapublique... On peut rêver!

7.2.b Journée suisse de l'Education *(J.-M. Haller)*

Beat Zemp et Georges Pasquier, Franziska Peterhans et Jean-Marc Haller, respectivement présidents, secrétaire centrale et secrétaire général de LCH et du SER, ont participé à six séances de travail pour organiser la 2e Journée suisse de l'Education qui aura lieu, à Berne, le 6 septembre 2013.

«L'Education et l'Economie se parlent»
La thématique des interactions et enjeux entre la formation et l'économie, soumise à la réflexion sous forme de 5 thèses, sera débattue entre des représentants de l'économie, de la politique et des associations membres de LCH et du SER.
A nouveau, cette Journée sera suivie d'une réunion des délégués des associations de LCH et du SER afin de poursuivre le travail entrepris le 2 septembre 2011.

7.2.c Ebenrain et Intergroupe parlementaire *(J.-M. Haller)*

Ebenrain est une Conférence qui rassemble des représentants des grandes associations ou fédérations d'associations de dimension nationale ou régionale, comme l'USS, Travail.Suisse, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), les employés du secteur public suisse (ZV), la Fédération suisse des fonctionnaires de police... Elle se réunit 3 fois par an.
Ces rencontres permettent d'échanger les préoccupations de chaque secteur d'activité, de développer des collaborations, de se transmettre des informations, d'organiser des actions communes.
Cette année, les discussions ont porté notamment sur les questions de:
- la sous-enchère salariale due à la libre circulation des personnes;
- la crise et ses conséquences;
- l'évolution des caisses de retraite; ainsi que sur les actions à entreprendre pour chacune d'entre elles.

C'est dans le cadre d'Ebenrain que s'organisent des conférences interparlementaires qui rassemblent des représentants des associations et syndicats et des parlementaires fédéraux.
Les thèmes abordés lors des deux dernières conférences ont été *L'économie et la crise de l'Euro* et *Le marché du travail «libéral», les faits, les mythes et son importance pour l'économie*.

7.2.d SSPES *(G. Pasquier)*

Très bonnes relations entre la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire et le SER, avec une fidèle participation de son président, David Wintgens, à nos Assemblées des délégués et à nos manifestations.
La convention signée il y a quelques années mérite d'être réactivée et les deux associations doivent trouver une formule de collaboration plus satisfaisante que la situation actuelle. La SSPES est en effet membre de LCH et ses adhérents romands avec elle. Un travail est à faire pour une véritable représentation romande du secondaire II.
Le dossier des suites d'EVAMAR II et la question de la transition entre école obligatoire et post-obligatoire vont prendre de l'importance ces prochains mois; une bonne collaboration entre SER et SSPES va s'avérer précieuse.

David Wintgens

7.2.e EDD (FED-FEE) *(G. Pasquier)*

Après des années de gestation (voir précédents rapports d'activité), l'agence nationale EDD (Education au développement durable) va se concrétiser au cours du printemps 2013 sous le nom de «éducation21».
Ce centre national de compétences EDD apportera son soutien aux écoles et aux HEP de toute la Suisse.
C'est après plusieurs années d'efforts et de discussions que la CDIP, l'OFEV (Office fédéral de l'environnement), la DDC (Direction du développement et de la coopération) et l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) se sont mis d'accord pour créer cette agence. Celle-ci n'est pas construite ex-nihilo puisque sa base résulte de la fusion de

C'est la première fois pour l'éducation qu'une Instance intercantonale (la CDIP) et des Offices fédéraux s'entendent pour créer une agence. Souhaitons que celle-ci soit performante et efficace au service des écoles, surtout romandes, puisque l'EDD fait partie du plan d'études, ce qui n'est pas encore le cas en Suisse alémanique.

la FED (Fondation Education et Développement) et de la FEE (Fondation Education à l'Environnement), bien connues des enseignants romands et des lecteurs de l'Educateur.
Si la décision est prise, que l'accord est général et que les bases sont posées, il n'en reste pas moins que la mise en œuvre va s'avérer cruciale et que certaines dérives de concentrations sur la Suisse alémanique ont déjà été constatées. Gageons que le choix d'Elisabeth Baume-Schneider comme présidente du Conseil de la nouvelle Fondation sera une garantie pour les enseignants romands.

Le but du SER et de LCH est de montrer que les associations professionnelles sont aussi porteuses de projets pédagogiques. L'occasion est belle pour une Association cantonale du SER d'interpeler le Département de son canton pour lui proposer d'entrer dans le projet pilote d'Ecoles à ... Fribourg, Lausanne, Delémont, Sion, Genève, Neuchâtel, Berne!

7.2.f Ecoles à Berne *(J.-M. Haller)*

Le SER est impliqué dans ce projet pédagogique depuis sa création en 2008. Actuellement deux représentants font partie du Comité de cette Association, Georges Pasquier et Jean-Marc Haller.
Ecoles à Berne organise des camps de civisme sous forme de jeu de rôle très réaliste (les élèves deviennent conseillers nationaux pendant une semaine). Ils affichent «complet».
Ainsi, chaque année, les élèves de 25 classes de Suisse y participent et reviennent, pour l'immense majorité d'entre eux, intéressés par ce qu'ils ont vécu et avec de meilleures connaissances que leurs camarades du même âge du fonctionnement des institutions politiques, selon une étude effectuée par la HEP de Berne.
La problématique d'un tel concept est l'accès limité à ces camps. Avec 25 classes par année du secondaire I pour l'ensemble de la Suisse, il ne peut répondre à l'attente légitime des professionnels quant au développement d'activités propres à susciter de l'intérêt pour la connaissance du monde politique et pour un engagement futur dans ce domaine de la part des élèves.
Pour cette raison, l'Association met sur pied un concept semblable au niveau cantonal dans le but d'offrir l'opportunité de découvrir la vie politique suisse à davantage de classes. Des projets pilotes dans 4 cantons des différentes régions linguistiques de Suisse devraient voir le jour en 2014.

8.1 IE *(S. Rohrbach)*

Depuis le Congrès du Cap de 2011, aucun représentant du SER n'a participé aux diverses manifestations organisées par l'Internationale de l'Education faute de temps. L'IE n'en a pas moins énormément travaillé partout dans le monde. Voici trois exemples concrets des activités entreprises :

– En avril 2012, l'IE a lancé une campagne pour exhorter le Gouvernement iranien à suspendre l'exécution du professeur Abdolreza Ghanbari. Cette campagne, permettant aux syndiqués du monde entier de signer une pétition sur Internet et les réseaux sociaux, organisée avec LabourStart, est venue s'ajouter aux autres actions menées par l'IE auprès de l'OIT, des Nations-Unies, et d'Amnesty International. Fin septembre, le professeur était toujours en prison et la campagne relancée.

– Au niveau de la crise économique, l'IE a soutenu les syndicats affiliés dans tous les pays où des mouvements de contestation ou de grève ont été menés. Ainsi, une vice-présidente de l'IE, Mme Juçara Dutra Vieira, s'est exprimée lors d'une marche de protestation à Brasilia, le 5 septembre.

– L'IE soutient le concours «La lecture a changé ma vie» qui cherche à mettre en lumière l'importance de l'alphabétisation à l'échelle mondiale, concours lancé par le Partenariat mondial pour l'éducation au début du mois de septembre.

Samuel Rohrbach

Ces trois exemples ne sont que de petites touches d'éclairage sur l'immense travail de solidarité, de soutien et de lobbying qu'accomplit l'IE sur les 5 continents. Je vous invite à surfer régulièrement sur son site http://www.ei-ie.org/, pour constater que notre appartenance à la faîtière mondiale des enseignants a un sens si le principe de solidarité est important pour vous.

Le CSEE est en négociations directes avec l'Union européenne. Ses travaux peuvent nous sembler bien éloignés de nos préoccupations helvétiques mais, avec les accords bilatéraux, les résultats des actions du CSEE nous sont de toute façon bénéfiques même s'il faut compter quelques années avant d'en voir les effets en Suisse.

8.2 CSEE *(S. Rohrbach)*

L'année dernière, le SER a participé activement à l'enquête sur le stress lié au travail des enseignants menée par le CSEE. Plusieurs écoles de Romandie ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été rendus lors d'une conférence à Berlin où Suzanne Schöb a représenté le SER. Cette enquête est devenue un outil de référence à disposition du SER et la participation de collègues suisses permet de l'exploiter plus concrètement.
D'autres dossiers du CSEE ont fait l'objet de rapports cette année: les directions d'école, la violence entre pairs et le harcèlement, la lutte contre les stéréotypes,... pour n'en citer que quelques-uns.
La situation de la Suisse n'apparaît pas toujours dans ces dossiers car le SER manque souvent de temps pour répondre aux multiples enquêtes.

8.3 CSFEF *(G. Pasquier)*

Année importante pour le Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation qui a tenu trois réunions (Paris, Québec et Kinshasa), une Assemblée des délégués (Kinshasa) et assumé une présentation suivie d'une table ronde au 1er Forum de la Francophonie (Québec).

Fêtant cette année 25 ans d'engagement syndical francophone, le CSFEF a vécu aussi sa 13e Rencontre (Assemblée des délégués). Celles-ci ont lieu tous les deux ans, quelques semaines avant le Sommet des chefs d'Etats des pays ayant le français en partage.
Travaillant sur le thème du Sommet, le CSFEF fait une analyse de la situation des pays qu'il représente et rédige un appel à l'attention des chefs d'Etat et de Gouvernement. Le thème de ce Sommet 2012 était «Les enjeux environnementaux et économiques en éducation face à la gouvernance mondiale».
Dans sa déclaration, le CSFEF a dit sa profonde préoccupation devant le minimalisme des engagements de la Déclaration Rio + 20 concernant l'éducation et a appelé la Francophonie à investir à hauteur de ses légitimes ambitions. En outre, il a fait état de toute une série de demandes étayées par ses travaux. Très actif dans l'EDD et la coopération Nord-Sud, le CSFEF vient d'inaugurer un site qui peut être utile à tout enseignant dans sa classe: http://edd.csfef.org .

Parallèlement aux travaux du CSFEF, s'est créé depuis deux ou trois ans un réseau des pays du Nord, qui ont à partager un certain nombre de soucis communs et de pistes de solutions sur l'organisation de l'école, la formation des enseignants, etc. Nouveaux partenaires au CSFEF: les collègues belges de la CSC (Conférence des syndicats chrétiens), auprès desquels Laurent Vité a représenté le SER, le 6 octobre à Namur.

8.4 Syndicats francophones

8.4.a AEFO *(G. Pasquier)*

Changement de présidence à l'Association des enseignants franco-ontariens, où Benoît Mercier a cédé la place à Carol Jolin.
Les échanges ont pu être nombreux et très intéressants tant lors du Forum de la Francophonie que dans la rencontre de Kinshasa.
Nos collègues de l'AEFO ont en effet beaucoup de points communs avec nous: les francophones sont très minoritaires dans la province et le système scolaire doit s'imposer pour défendre ses spécificités culturelles. A cet égard, l'Association professionnelle fait preuve d'un important dynamisme qui peut nous servir d'exemple.
D'autres aspects de l'organisation de l'école franco-ontarienne méritent notre attention. On se rappelle des Communautés d'apprentissage professionnelles présentées par Claudia Guidolin lors des Assises romandes de l'éducation de 2010...

Carol Jolin

Elu président de la CSQ en 2003, année du Congrès SER de Neuchâtel auquel il était venu participer, Réjean Parent a terminé son mandat le 29 juin dernier, à l'occasion du 40e Congrès de la Centrale. Figure emblématique du syndicalisme québécois et francophone des huit dernières années, il aura marqué de son empreinte la lutte des enseignants contre les «apprentis sorciers» de l'éducation. Le SER lui a adressé ses plus vifs remerciements et ses vœux les meilleurs pour une excellente retraite.

8.4.b CSQ *(G. Pasquier)*

La collaboration bien établie entre le SER et la Centrale des syndicats du Québec, dont fait partie la FSE (Fédération des syndicats d'enseignants) a encore progressé cette année.
Au président Réjean Parent (voir encadré) a succédé Louise Chabot, infirmière de formation qui a prouvé depuis longtemps son envergure dans la défense et la promotion d'un système éducatif juste et efficace dans la société québécoise.
Les inquiétudes, les analyses, les espoirs des enseignants de part et d'autre de l'Atlantique sont très proches et les échanges hautement profitables.
L'organisation du 1er Forum de la Francophonie à Québec a été, à cet égard, plus qu'un symbole.
Pour le reste, les combats actuels de la CSQ et de la FSE pour la valorisation des fonctions enseignantes et la mise en évidence de l'image de la profession et du travail des professionnels sont exemplaires et doivent nous inspirer. De même que leur engagement sociétal qui dépasse la frilosité politique dont font généralement preuve les Associations d'enseignants.

8.4.c SNUipp *(G. Pasquier)*

Toujours de bons contacts avec nos collègues français à l'occasion des rencontres du CSFEF et de la visite du siège national et des locaux du magazine *Fenêtres sur cours* au début de l'année, à Paris. Depuis la venue des deux responsables nationaux lors des Assises romandes de 2010, la direction du SNUipp (Syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles) a vu l'élection d'un nouveau secrétaire général en la personne de Sébastien Sihr.

8.4.d UNSA-éducation *(G. Pasquier)*

Là aussi, poursuite des relations avec la section Education de l'Union nationale des syndicats autonomes en parallèle avec le CSFEF et changement de secrétaire général. A Patrick Gonthier, qui avait représenté son organisation et

même l'IE, dont il était vice-président, à plusieurs de nos manifestations (Assises), a succédé Laurent Escure, nouveau secrétaire général.
Le SER a déjà été en contact à de nombreuses reprises avec Laurent Escure qui a longtemps représenté l'UNSA-éducation au sein du CSEE.

9. Partenaires commerciaux

9. Partenaires commerciaux *(J.-M. Haller)*

Actuellement, le partenaire principal du SER est GENERALI. Des partenariats ponctuels existent avec Payot Libraire S.A.
Le SER aborde le partenariat sous deux angles différents:
– des collaborations qui permettent de dynamiser tant l'entreprise que l'association;
– des avantages en faveur des adhérents, à titre individuel.

Actuellement, GENERALI propose de contracter des assurances avec un rabais de 15%, les personnes déjà au bénéfice d'un contrat pouvant demander à le réévaluer.
En 2011, la relance de l'information et de la publicité a permis de stabiliser le nombre de personnes qui souscrivent à GENERALI, après plusieurs années de baisse.

De son côté, Payot Libraire SA a évoqué plusieurs pistes de collaboration avec le SER. Toutefois, la disponibilité pour réfléchir et mettre sur pied de nouveaux projets de collaboration est faible.
Ponctuellement, Payot propose des rabais sur certains ouvrages en lien avec les manifestations organisées par le SER. De plus, un essai de vente de l'Educateur a été tenté durant six mois, mais n'a pas eu l'effet escompté.
De nouveaux types de collaboration sont à l'étude.

GENERALI Assurances

Le nouveau site internet, avec la possibilité de commander en ligne, pourrait ouvrir de nouvelles possibilités de collaboration.
La question demeure de savoir quel temps doit être consacré à démarcher des partenaires et dans quel but. Le secrétaire général actuel n'a pas comme priorité de développer ces collaborations mais reste attentif et utilise chaque opportunité qui se présente.

10. Sigles

AAM	Activités artistiques et manuelles
AD	Assemblée des délégués
AEFO	Association des enseignants franco-ontariens
AIDEP	Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande et du Tessin
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone
ARE	Assises romandes de l'éducation
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation
CADRE	Collectif d'analyse du travail réel des directions romandes d'établissements scolaires et sociaux
CAHR	Conseil académique des HEP romandes
CDHEP	Conférence romande des directeurs de HEP
CDIP	Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse
CES	Commission d'enseignement spécialisé
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres
CMF	Conseil Média-Formation
COHEP	Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques
COMETE	Commission des médias et des technologies dans l'éducation
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques
COPAR	Commission consultative des associations partenaires
COPED	Commission pédagogique (CIIP)
CORE	Commission de la recherche en éducation
CORENE	Commission des ressources numériques pour l'enseignement
CoSER	Comité SER
CoVeCo	Commission de vérification des comptes
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CP/SER	Commission pédagogique du SER
CRE	Conseil de la recherche en éducation
CROTCES	Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
D-EDK	Deutschschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
EBENRAIN	Alliance des associations de travailleuses et travailleurs
EDD	Education au développement durable
ENTER	Espace numérique de travail de l'école romande
ES	Enseignement spécialisé

FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FED	Fondation Education et développement
FEE	Fondation Education à l'environnement
FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
Gpil.	Groupe de pilotage
HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
IE	Internationale de l'éducation
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OIT	Organisation internationale du travail
PER	Plan d'études romand
PIRACEF	Programme intercantonal romand en activité créatrices et économie familiale
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PPAR	Plate-forme de partenariat
RECI	Réseau suisse éducation et coopération internationale
REREF	Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons
RERLANG	Réseau des responsables Langue des cantons
RPT	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
SEJB	Syndicat des enseignants du Jura bernois
SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
SPG	Société pédagogique genevoise
SPV	Société pédagogique vaudoise
SPVal	Société pédagogique valaisanne
SNUipp	Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
SRL	Semaine romande de la lecture
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UNSA	Union nationale des syndicats autonomes
USAM	Union suisse des arts et métiers
USS	Union syndicale suisse

Dates fixes

- **Journée mondiale des enseignants – 5 octobre**
- **Journée des droits de l'enfant – 20 novembre**

2012

- **Semaine romande de la lecture du SER**
  19-23 novembre
- **AD/SER d'automne**
  1er décembre, à Moutier (BE)

2013

- **Semaine des médias**
  22-26 avril
- **AD/SER du printemps**
  4 mai, en principe à Lausanne
- **2e Journée suisse de l'Education**
  6 septembre, à Berne
- **Semaine romande de la lecture du SER**
  18-22 novembre
- **AD/SER d'automne**
  30 novembre, à Martigny (VS)

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

Case postale 899
Av. de la Gare 40
CH-1920 Martigny 1

Tél. + 41 27 723 59 60
E-mail: ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch

et 12 fois par année

l' Educateur

pour vous informer!